

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13164**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales à finalité recherche et professionnelle Mention Sciences de l'éducation Spécialité

Responsable de l'évaluation, de la formation, de l'encadrement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paul Valéry - Montpellier 3	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333n Etudes et projets de cursus de formation et de méthodologies éducatives

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette spécialité de master peut exercer les activités suivantes :

Conceptualiser, évaluer, élaborer des projets et des actions dans le champ de la santé et du travail social

Construire et de réaliser des systèmes de formation, d'évaluation, d'encadrement, d'éducation dans le champ de la santé et du travail social

Accompagner le changement dans le souci du développement de l'autonomie des acteurs du champ de la santé, de la formation et du travail social

Organiser, encadrer et de gérer des services et des équipes.

Se référer à des théories et à des modèles pour construire leurs pratiques.

Réaliser et de présenter des travaux de recherche.

Ecrire des articles scientifiques et professionnels

Encadrement, direction, évaluation de services, d'équipes, de pratiques et de projets

Développement des démarches qualité

Formation initiale et continue

Coordination et évaluation des pratiques professionnelles (EPP)

Accompagnement à l'EPP

Promotion de la santé de la réinsertion sociale, prévention et éducation à la santé et au travail social

Coordination de réseaux

Recherche documentaire et recherche scientifique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Encadrement et expertise dans les secteurs du travail social, de la santé, de la formation.

Cadre de santé et Cadre supérieur de santé

Cadre et cadre supérieur du travail social

Directeur de soins

Directeur d'établissement sanitaire et/ou social et/ou éducatif

Directeur d'institut de formation initiale et/ou continue dans le champ du sanitaire et/ou du social

Coordinateur de réseaux, de systèmes de santé et du travail social

Directeur de soins et/ou socio-éducatif

Formateur et enseignant en formation initiale et/ou continue dans le domaine du sanitaire et / ou du social

Référent en matière d'éducation, d'évaluation, de prévention, d'encadrement, de formation et de recherche dans le domaine du sanitaire et / ou du social

Consultant dans le domaine du sanitaire et / ou du social et/ou de l'éducation.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

K2102 : Coordination pédagogique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Domaines d'études : sciences de l'éducation : analyse des situations d'éducation, de formation, d'évaluation et d'encadrement.

Pour être inscrits en Master 1, les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence ou d'une validation d'acquis prévue aux articles L613-3, L613-4, L613-5 du code de l'éducation. L'accès au Master 2 est subordonné, à l'obtention des 60 premiers crédits du master 1, sauf cas de validation. Le passage en Master 2 Professionnel et Recherche s'effectue sur dossier en fonction des capacités d'accueil prévues dans le dossier d'habilitation.

La formation se déroule sur 4 semestres. La certification s'obtient après une évaluation portant sur les éléments suivants :

M1 Commun

1er semestre

- UE1 *Epistémologie et méthodologie (3 ECUE obligatoires - 13 ECTS)*
- Epistémologie des sciences de l'éducation (5 ECTS)
 - Analyse et interprétation de données (4 ECTS)
 - Technologie de l'éducation et de la formation (4 ECTS)
- UE2 *Politiques éducatives et approches par compétences (3 ECUE obligatoires - 13 ECTS)*
- Politiques et systèmes d'éducation et de formation (5 ECTS)
 - Pilotage des organisations et dispositifs d'éducation et de formation (4 ECTS)
 - Accompagnement et développement des compétences (4 ECTS)
- UE3 *Langue (1 ECUE obligatoire - 4 ECTS)*
- Anglais spécifique aux sciences de l'éducation (4 ECTS)
- 2ème semestre
- UE4 *Approches disciplinaires 1 (2 ECUE au choix - 10 ECTS)*
- Approches psychologiques et psychanalytiques (5 ECTS)
 - Approches anthropologiques (5 ECTS)
 - Approches pédagogiques et philosophiques (5 ECTS)
- UE5 *Approches disciplinaires 2 (2 ECUE au choix - 10 ECTS)*
- Approches didactiques (scolaires et professionnelles) (5 ECTS)
 - Approches économiques (5 ECTS)
 - Approches sociologiques (5 ECTS)
- UE6 *TER (1 ECUE obligatoire)*
- Méthodologie de la recherche en éducation et formation

Master 2 (spécialité REFE)

1er Semestre :

- UE1 – Théories de l'apprentissage et didactique de la formation, de la santé et du travail social (6 Ects)
- UE2 – Modèles de l'évaluation et de la formation (6 Ects)
- UE3 - Les Fonctions de la Formation (6 Ects)
- UE4 - Les modèles du management dans le champ de l'évaluation, la formation, la santé et du travail social (6 Ects)
- UE5 – Préparation au mémoire (6 Ects)

2ème Semestre :

- UE6 - Méthodologie de l'étude, de la recherche et régulation (6 Ects)
- UE7 - Méthodologie de l'évaluation (6 Ects)
- UE8 – Rédaction d'articles (6 Ects)
- UE9 - Suivi et régulation du mémoire (6 Ects)
- UE10 – Orientation et insertion professionnelle : évaluation et management des compétences (6 Ects)

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient. En Master 2 Professionnel, le contrôle des connaissances comprend des épreuves écrites et orales et la soutenance d'un rapport de stage, d'un mémoire ou d'un projet. En Master 2 Recherche, le contrôle des connaissances comporte obligatoirement la soutenance d'un mémoire.

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre éléments constitutifs d'UE (ECUE) conformément aux demandes d'habilitation. Le semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre. La capitalisation s'applique à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	60% enseignants-chercheurs 40% professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 7 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm

Autres sources d'information :

Université Paul Valéry

Lieu(x) de certification :

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00 Fax : 04 67 14 20 52

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montpellier

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31849